

Turenne Capital se dote d'un pôle Santé avec une équipe dédiée

La Santé est un des enjeux majeurs de demain, avec notamment la réduction des frais de soins, dont ceux concernant la dépendance, la mise en œuvre d'une réglementation destinée à moderniser la Santé, la loi HPST, et le recours aux nouvelles technologies comme la télémédecine par exemple.

Turenne Capital a développé une très solide expertise dans ce domaine et y a investi depuis une dizaine d'années environ 75 M€, pour accompagner une vingtaine d'entreprises notamment dans les domaines du Medical Device, dans le matériel médical, des services à la personne, des logiciels et du traitement de l'information liée au médical. L'ensemble de ces participations représente aujourd'hui environ 30% du portefeuille des fonds gérés par Turenne Capital.

Souhaitant répondre encore plus fortement aux enjeux de ce secteur, Turenne Capital a créé un véritable pôle Santé constitué de cinq professionnels dont l'expérience complémentaire couvre de nombreux domaines.

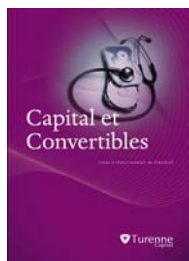
Turenne Capital a par ailleurs repris la gestion du Fonds SEFTI, géré précédemment par Amundi PEF, investi principalement dans le traitement ou le suivi des maladies cardiovasculaires, l'oncologie et l'immunologie, et a levé un fonds dédié auprès d'investisseurs institutionnels pour lesquels la santé de demain est également une priorité.

Soutenir les PME régionales en profitant d'une réduction d'impôt sur le revenu pour 2011

Les PME restent le principal moteur de croissance du pays, notamment dans ce contexte d'instabilité et de ralentissement économique. Pour croître en profitant de différentes opportunités de développement (investissement, croissance externe, recrutements), les PME françaises doivent pouvoir disposer de moyens de financement.

Turenne Capital lance trois nouveaux fonds dédiés à l'accompagnement des entrepreneurs et au soutien des PME régionales.

FIP Capital et Convertibles



FIP Cap Patrimoine PME 50



FIP 45



La souscription de parts de FIP permet de **réduire son impôt sur le revenu de 22 %** du montant investi, hors droits d'entrée (dans la limite des plafonds légaux) et de bénéficier d'une **exonération des plus-values** éventuelles, hors prélèvements sociaux.

La durée de conservation des parts varie entre 5 et 8 ans, selon le fonds choisi ; ces placements comportent une prise de risque en capital.

Pour tout renseignement ou souscription sur ces fonds, nous vous invitons à contacter votre conseiller financier habituel.

Cette lettre d'information est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, les informations fournies dans ce document proviennent de sources dignes de foi mais ne peuvent être garanties. Les appréciations formulées reflètent notre opinion à la date de publication et sont donc susceptibles d'être révisées ultérieurement. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

FCPI DEVELOPPEMENT ET INNOVATION

Valeur liquidative au 30 septembre 2011	269,27 €*
Valeur d'origine (31 décembre 2002)	571,43 €
Performance depuis l'origine	- 21,38 % (hors avantage fiscal de 25%)
Echéance du fonds	31.12.2012
Ratio de PME innovantes	Fonds en pré-liquidation

* (après un premier remboursement de 180 € par part en mars 2011)



Le mot des gérants

Le FCPI Développement et Innovation qui arrivera à échéance le 31 décembre 2012, poursuit la cession des sociétés de son portefeuille avec deux nouvelles opérations au cours du semestre :

- les actions de la société *Innov'ia* (fabricant de poudres et granulés pour l'agro-alimentaire) ont été apportées à l'offre de rachat initiée par Adisséo. Cette cession a permis de réaliser une plus-value de 570 K€, représentant un multiple de 2,9 et un TRI moyen de 19,5 %.
- les actions de la société *Fimasys* (éditeur de logiciel de gestion financière) ont été cédées à leur prix de revient, donc sans impact sur la valorisation du FCPI.

Le FCPI compte encore 11 sociétés en portefeuille dont 6 sociétés cotées qui ont particulièrement souffert du recul des marchés boursiers au cours du semestre. Ces baisses de cours ont notamment concerné : *Genfit* (groupe biopharmaceutique), *Sword Group* (éditeur de logiciel) et *Quantel* (technologie laser à usages scientifiques).

La valeur de la part du FCPI Développement & Innovation recule ainsi de 7,99 % au cours du semestre.

Nous vous rappelons qu'un premier remboursement partiel de 180 € par part, représentant 31 % de l'investissement initial, a été réalisé fin mars 2011.

La vie du portefeuille

CA 2010 : 56,1 M€
Effectif : 142
Siège social : Les Ulis (91)
Montant investi : 1,17 M€



Quantel est un des plus grands spécialistes mondiaux de la technologie laser à usages scientifiques (laboratoires de recherche, universités), industriels (marquage) et médical (ophtalmologie, dermatologie).

Sur les 9 premiers mois 2011, le CA s'établit à 43,5 M€ en progression de 12%. La Division Industrielle et Scientifique enregistre une croissance de 15% grâce à la progression des marchés d'application : écrans plats, microélectronique, mesure, militaire ainsi que de l'activité diodes laser.

Revenus 2010 : 7,6 M€
Effectif : 100
Siège social : Loos (59)
Montant investi : 1,45 M€



Genfit (société biopharmaceutique) a connu un 1^{er} semestre scientifiquement dense pour son programme phare GFT505, traitement à destination des patients diabétiques. Les données cliniques recueillies permettent désormais de démontrer son efficacité et sa parfaite sécurité d'emploi chez les patients.

Les résultats financiers, en ligne avec les projections, reposent sur une consommation de cash prudente et une perte nette maîtrisée, malgré des revenus d'alliances industrielles en diminution mais plus rémunérateurs (Sanofi par exemple).

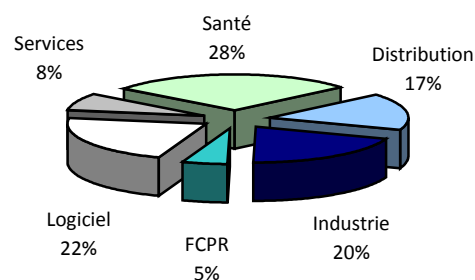
CA 2010 : 38 M€
Effectif : 289
Siège social : Bidart (64)
Montant investi : 0,76 M€



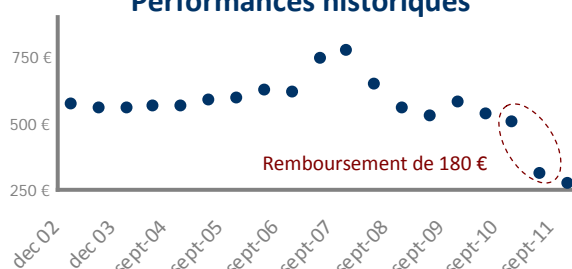
Technoflex est un acteur majeur dans la production de poches souples destinées au conditionnement de solutions médicamenteuses injectables.

Un nouveau Directeur Général est venu renforcer le groupe pour développer son offre dans le domaine du packaging souple et des dispositifs médicaux à usage pharmaceutique, notamment dans les marchés à fort potentiel, comme les États-Unis, l'Inde et l'Amérique latine. Avec un CA de 38 M€ en 2010, le groupe exporte déjà 65 % de sa production dans une quinzaine de pays.

12,99 M€ investis dans 25 entreprises



Performances historiques



La trésorerie du fonds

Suite aux cessions réalisées, les liquidités s'élèvent à 3,9 M€ (soit 59 % du fonds). Elles sont placées pour partie dans des fonds monétaires et obligataires gérés par *AMUNDI*, ainsi que dans des fonds diversifiés gérés par *Carmignac Gestion*, *AMUNDI* et *EDRAM (Rothschild)*.



Pour permettre la cession des sociétés restantes du portefeuille dans de bonnes conditions, la durée de vie du FCPI a été prorogée deux ans (conformément au règlement du fonds), soit jusqu'au 31 décembre 2012.